Réf. Farde e-Assemblées : 2676442

N° OJ : **44**

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/09/2025

Objet : "European Open – Brussels".- Convention de partenariat avec la srl Tennium Belgium.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale ;

Considérant que la Ville de Bruxelles entend renforcer son rôle de ville-hôte d'événements sportifs d'envergure, afin de promouvoir l'accès au sport et l'image de Bruxelles comme capitale sportive et culturelle ;

Considérant que le tournoi "European Open – Brussels", reconnu par l'ATP, est le tournoi de tennis le plus prestigieux organisé en Belgique et qu'il déménage en 2025 de la Ville d'Anvers vers Brussels Expo, offrant ainsi à Bruxelles une visibilité internationale accrue ;

Considérant que cette implantation génère des retombées économiques positives pour l'hôtellerie, l'horeca et le commerce local et constitue une vitrine de l'accueil d'événements internationaux ;

Considérant que l'événement prévoit des activités accessibles au grand public, des School Days et des Kids Days favorisant l'inclusion sociale et la participation des jeunes Bruxellois ;

Considérant que l'organisatrice s'engage à respecter les prescriptions légales, environnementales et de sécurité, et à valoriser la Ville de Bruxelles dans toutes ses communications et sur le site de l'événement.

La Ville et l'organisateur ont décidé de s'associer afin de créer une collaboration portant sur l'organisation de l'événement.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : la convention de partenariat entre la Ville et la srl Tennium Belgium pour le tournoi "European Open – Brussels " est adoptée.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)